

Ouest-France du

Vendredi 24 octobre

Migrants : des renforts à Calais

Cent policiers et gendarmes supplémentaires ont été envoyés dans le Calais où il y aurait près de 2 300 migrants.

Pour la sénatrice-maire UMP de Calais, Natacha Bouchart, les annonces du ministre socialiste de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, sont « **de bonnes nouvelles** ». Ce dernier a décidé d'envoyer une centaine de policiers et gendarmes supplémentaires dans cette sous-préfecture du Pas-de-Calais, confrontée à l'afflux de migrants désireux de rejoindre l'Angleterre. Portant l'effectif des forces de sécurité à 450 hommes.

Selon le préfet du département, Denis Robin, il y a actuellement 2 200 à 2 300 migrants dans le Calais, contre 1 500 à la fin de l'été. « **Leur nombre ne cesse d'augmenter, assez fortement ces dernières semaines** », observe-t-il. Au port, les scènes où ces hommes prennent d'assaut les camions qui s'appêtent à traverser la Manche – en déchirant les bâches ou en forçant les portes des remorques – sont devenues quasi quotidiennes.

Pour y faire face, soixante-dix gendarmes mobiles ont été affectés à la sécurité des lieux et trente-cinq policiers supplémentaires vont patrouiller dans le centre-ville. Objectifs : rassurer des habitants qui seraient de plus en plus inquiets et endiguer l'augmentation « **d'une petite délinquance** », selon le préfet (incivilités, vols de portables...). Avec parfois, aussi, des rixes entre migrants.

Autre mesure annoncée : des bar-



Des migrants délogés d'un camion par les forces de l'ordre à Calais.

rières provisoires, qui deviendront définitives, vont être installées sur 4 km pour éviter que les migrants ne s'engouffrent dans l'enceinte portuaire via la rocade.

En revanche, le préfet n'a pas précisé quand ouvrira le futur centre d'accueil de jour pour les migrants. « **Ils auront accès à des sanitaires et à des soins médicaux. Un bilan sera mené au bout de six mois. Mais si des campements (la nuit) sont organisés à l'intérieur du centre, ce sera un motif d'arrêt immédiat** », a-t-il prévenu.